



Heuringhem, le 02/11/2021

Mesdames et Messieurs les adhérents et anciens adhérents d'AIVES,

Nous avons le plaisir de vous convier à notre :

## **8<sup>ème</sup> Assemblée Générale Ordinaire**

**Rendez-vous le lundi 22 novembre 2021 à 18h30**

**Salle des Fêtes d'Heuringhem**

**80 rue de Saint-Omer 62575 Heuringhem**

Après deux années difficiles en raison de la situation sanitaire, notre association reprend une activité normale. Pour se faire, le Collège d'AIVES a décidé le 11 octobre 2021 de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire (AGO) le lundi 22 novembre 2021, en présentiel. Les règles sanitaires en vigueur à cette date seront respectées et le passe sanitaire sera obligatoire (salle publique).

Une Assemblée Générale est un moment important pour une association, ce sera l'occasion pour nous de prendre un nouvel élan !

### Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la 7<sup>ème</sup> AG voir : <http://www.aives.fr/wp-content/uploads/2020/10/Proc%C3%A8s-verbal-de-la-7%C3%A8me-AG-dAIVES-du-25-novembre-2019.pdf>
- Rapport moral et d'activités 2019/2021
- Rapports financiers 2019 et 2020. Point financier au 22/11/2021
- Élection du COLLÈGE 2021/2022. Les candidats sont invités à se faire connaître par mail l'adresse suivante [asso.aives@gmail.com](mailto:asso.aives@gmail.com) ou par courrier à la Mairie d'Heuringhem ou le jour de l'AG.
- Perspectives 2021/2022
- Interventions et questions diverses...
- Pot de l'amitié

Les personnes désireuses de voter mais étant indisponibles le jour de l'Assemblée pourront le faire par l'intermédiaire de la procuration ci-jointe. Les procurations seront à déposer à l'entrée de la salle à la signature des feuilles de présence dans la limite d'un seul pouvoir par adhérent.

Les personnes qui n'ont pas encore renouvelé leur adhésion pour l'année 2021, pourront le faire par le biais du bulletin ci-joint (à nous remettre le jour de l'AG ou à déposer en mairie d'Heuringhem)

Nous comptons vivement sur votre présence, et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

**Pour le Collège d'AIVES, Jean-Michel JEDRASZAK Co-Président**

PS : La dernière AG ayant eu lieu en 2019, pourront voter à cette 8<sup>ème</sup> AG d'AIVES tous ceux qui ont adhéré en 2019, 2020 ou 2021 mais les adhésions 2021 seront possibles juste avant l'AG en mairie.